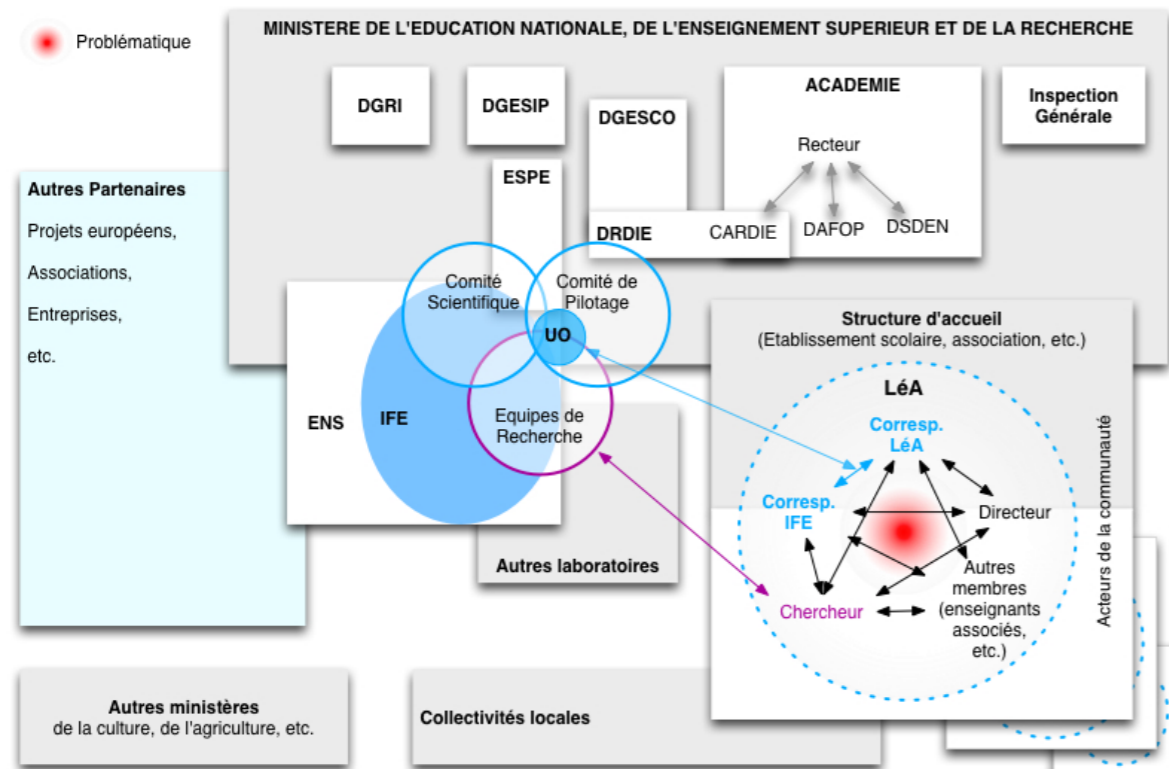


## L'organisation du dispositif

L'organigramme<sup>1</sup> ci-dessous intègre l'échelle réseau et l'échelle de chaque LÉA. La dimension des structures a été configurée de sorte à rendre les imbrications visibles. Ces dernières sont révélatrices de la diversité des origines institutionnelles des membres des comités, à travers des superpositions de formes organisationnelles. De ce fait, la taille et la position des organismes n'est pas représentative de leur importance ni de leur position hiérarchique. La relation entre ces deux échelles est représentée d'une part à travers les liens entre les correspondants IFÉ et LÉA et l'Unité Opérationnelle des LÉA (UO), et d'autre part à travers les liens entre le chercheur (qui est le plus souvent, mais pas systématiquement, le correspondant IFÉ) et l'unité de recherche. Les autres liens entre les différentes instances ou organisations ne sont pas représentés pour faciliter la lisibilité et parce qu'ils varient en fonction des LÉA.

Graphique 1 – Organigramme du dispositif des LÉA et de ses partenaires actuels et potentiels



## Perspectives

Trois livrables ont été développés durant cette analyse pour faciliter le suivi de l'évolution du dispositif : l'organigramme des LÉA (ci-dessus), les trames de bilan (annuel et final) des LÉA et des actions de recherche qui ont été mises en correspondance avec le dossier de candidature et le graphique de réseau des LÉA.

La complexité et la richesse des LÉA mériteraient une étude multi-disciplinaire (sociologique, politique, psychologique, etc.) longitudinale englobant différents aspects comme la gestion, la production et la diffusion de ressources, les processus de collaboration, les enjeux politiques et institutionnels du réseau, etc., pour approfondir la compréhension du réseau.

<sup>1</sup> Cet organigramme est disponible sur l'espace collaboratif des LÉA et nous vous invitons à l'utiliser et à le personnaliser pour présenter votre LÉA et communiquer avec le réseau des LÉA.

## Synthèse du rapport d'étude sur les LÉA

réalisée par Emilie Carosin sous la supervision de Réjane Monod-Ansaldi et Luc Trouche.

## Introduction

Le réseau et le dispositif des Lieux d'éducation associés à l'IFÉ (LÉA) ont été conçus en 2011, à la création de l'IFÉ, comme des maillons entre le monde de l'éducation et le monde de la recherche. Développé en partenariat avec la DGESCO, le réseau, constitué de 30 LÉA répartis dans 12 académies en 2013-2014, est représenté dans 15 académies par 35 LÉA depuis la rentrée 2014. Un travail d'analyse du réseau et du dispositif des LÉA a été conduit à la fin de l'année 2014 pour apporter une meilleure connaissance et compréhension du réseau et ouvrir de nouvelles perspectives en termes de repérage et de diffusion de pratiques intéressantes et d'amélioration de la synergie entre les acteurs.

Cette analyse a été guidée par les notions développées dans l'étude des communautés de pratique (CoP)<sup>2</sup> et des Community-Based Participatory Research partnerships (CBPR partnerships)<sup>3</sup>. Le premier concept a permis d'approcher l'organisation des LÉA et du dispositif des LÉA, alors que le deuxième a permis d'aborder l'implication de la communauté touchée par le LÉA et son impact sur l'action de recherche.

Deux approches ont permis d'approfondir l'analyse du dispositif<sup>4</sup> : 1) une approche globale de l'ensemble des LÉA basée sur étude quantitative à partir de formulaires renseignés par les LÉA et du bilan 2013-2014 produit par le comité de pilotage des LÉA ; 2) une approche focalisée sur trois LÉA basée sur une étude qualitative inspirée de l'enquête ethnographique.

La synthèse des résultats présentés se basent sur une analyse descriptive des données quantitatives concernant l'ensemble des LÉA et sur l'observation des rencontres et les transcriptions d'entretiens avec les membres dans les trois LÉA ciblés.

Après trois ans d'existence, le réseau et le dispositif des LÉA se présentent comme une structure souple et flexible, tant au niveau des communautés de pratiques que de leurs acteurs, ce qui contribue selon nous à sa force adaptative et à son potentiel de connexion entre le monde de l'éducation et le monde de la recherche.

Les LÉA dans le monde éducatif se révèlent être un élément majeur pour accompagner les politiques de la refondation pour l'école que ce soit en termes de renforcement de l'action collective au sein de la communauté éducative ou en termes d'innovation et d'expérimentation appuyée par la recherche et la formation. Dans le monde de la recherche, le rayonnement des LÉA vient renforcer la collaboration avec les ESPE et avec les équipes de recherches présentes et associées à l'IFE-ENS de Lyon, assurant ainsi un essaimage des recherches qui s'étend au-delà de l'ENS de Lyon et qui vient dynamiser le monde de la recherche. Les LÉA se présentent comme un réseau pivot pour les recherches en éducation au niveau national, européen et également à l'international grâce aux collaborations avec des partenaires tels l'Université de Sherbrooke, et l'East China Normal University.

<sup>2</sup> Bourhis, A., & Tremblay, D.-G. (2004). Les facteurs organisationnels de succès des communautés de pratique virtuelle. Montréal.

Wenger, E. (1998). Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity. Cambridge University Press.

<sup>3</sup> Israel, B. a, Schulz, a J., Parker, E. a, & Becker, a B. (1998). Review of community-based research: assessing partnership approaches to improve public health. Annual Review of Public Health, 19, 173-202. doi:10.1146/annurev.publhealth.19.1.173

Minkler, M. (2005). Community-based research partnerships: challenges and opportunities. Journal of Urban Health : Bulletin of the New York Academy of Medicine, 82(2 Suppl 2), ii3-12. doi:10.1093/urban/jti034

<sup>4</sup> Nous remercions les membres du comité de pilotage ainsi que ceux du LÉA MaCARhon, du LÉA du college Eugène Nonnon et du college Garcia Lorca pour leur accueil et leur collaboration dans ce travail.

Points d'analyse	Résultats de l'étude (Année 2013-2014)	Recommandations	
		Au niveau d'un LéA	Au niveau du réseau et du dispositif
<b>Les communautés de pratique impliquées dans les LéA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des acteurs diversifiés tiennent la fonction de correspondant LéA (enseignants : 16/30, directeurs : 6/30, formateurs : 3/30, conseiller pédagogique, infirmier, membre du comité de pilotage : 3/30) et de correspondant IFE (enseignants-chercheurs : 27/31, chargés d'étude : 2/31, professeur agrégé et enseignant associé : 2/31).</li> <li>- Le LéA permet l'institutionnalisation de la collaboration et apporte un cadre et un rythme au travail de recherche, notamment dans la définition de la problématique. Ces problématiques s'inscrivent dans toutes les thématiques de l'IFE et toutes les orientations politiques de la refondation pour l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de la définition de la problématique, prendre en considération les décalages temporels et logistiques qui peuvent se présenter du fait de la différence entre le « temps de la recherche », le « temps scolaire ».</li> <li>- Proposer une formulation des objectifs temporels au sein des dossiers de candidature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et enregistrer annuellement les différents membres de chaque LéA et leurs fonctions et statuts (enseignants associés ou pas, chercheurs, directeurs d'établissement, etc.).</li> <li>- Les inviter à s'inscrire sur le site collaboratif des LéA en indiquant leur profil.</li> </ul>
<b>Les contextes organisationnels des LéA : facilitateurs ou inhibiteurs d'apprentissage ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures d'accueil des LéA : 27 établissements scolaires (dont 14 en secondaire et 1 en supérieur), 2 associations et 1 CHU.</li> <li>- 20/30 LéA diffusent l'action de recherche au sein de la structure d'accueil à travers des formations et 14/30 LéA indiquent avoir inscrit l'action de recherche dans le projet d'établissement.</li> <li>- La reconnaissance du LéA par la structure d'accueil permet de légitimer l'action et d'assurer sa pérennité. En retour, l'action de recherche ajoute du sens à l'action éducative de l'établissement et crée du lien entre les divers acteurs de l'établissement et de la communauté éducative (au sens large).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir en début d'année scolaire un temps de partage avec les responsables d'établissement pour expliciter et expliquer les enjeux de la recherche, et solliciter leur soutien en tant que « parrain » des LéA.</li> <li>- Demander l'approbation et l'avis motivé du directeur d'établissement lors de l'introduction d'un dossier de candidature ou en début d'année (si cela n'a pas été fait précédemment).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresser une lettre officielle de la direction de l'IFE à chaque responsable d'établissement lors de l'entrée dans le réseau ou en début d'année scolaire</li> <li>- Proposer une fiche retraçant les étapes et les procédures à respecter pour la signature de la convention.</li> <li>- Proposer une « charte » pour les « parrains » des LéA.</li> <li>- Communiquer la validation de la candidature des LéA ou la convention aux recteurs et CARDIE.</li> </ul>
<b>L'organisation de la collaboration dans les LéA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 LéA sur 30 travaillent en grand groupe, discutent sur la problématique, les méthodes et les résultats de l'action de recherche. Dans 14 LéA sur 30 les membres collaborent dans la production de communications (scientifiques et professionnelles) et de ressources pour l'enseignement. 12/30 LéA disent collaborer dans la production de formation. Des thèses et masters sont en cours dans 24 LéA.</li> <li>- De nombreux rôles et responsabilités (Bourhis &amp; Tremblay, 2004) sont couverts par les membres des LéA, en particulier les correspondants et les référents : expert, animateur, facilitateur, rapporteur, administrateur, technicien. Cela représente un grand investissement en termes d'énergie et d'heures de travail.</li> <li>- Les rôles de parrain et de protecteur de la communauté (Bourhis &amp; Tremblay, 2004) qui sont remplis par les directeurs d'établissements et les représentants du MENESR (IEN, CARDIE, etc.) sont essentiels au bon fonctionnement de la communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procéder à une auto-évaluation interne du LéA sur les rôles, les responsabilités, les tâches et les productions de chaque membre.</li> <li>- Amener les porteurs de projet de LéA à envisager les modalités de collaboration et les productions lors de la constitution du dossier de candidature.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour les chartes des correspondants et du référent.</li> <li>- Proposer la grille des rôles et responsabilités en communauté de pratique (Bourhis &amp; Tremblay, 2004) comme support de répartition des responsabilités en début d'année et d'auto-évaluation des membres en fin d'année.</li> <li>- Expliciter dès la rentrée les différentes productions collaboratives qui seront attendues de chaque LéA au sein du réseau (article de blog, communication lors des rencontres nationales, bilan, ressources,...).</li> </ul>
<b>La dynamique interne du LéA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les échanges entre membres du LéA permettent à chacun de prendre du recul sur sa pratique et de confronter les méthodes éducatives. Ils apportent une profondeur aux échanges habituels entre enseignants qui sont davantage orientés sur les « aspects pratique » de la prise en charge des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et proposer une trame de questions interrogeant la dynamique collaborative au sein des LéA.</li> <li>- Préserver des « espaces abrités pour la collaboration » en dehors des regards institutionnels directs, pour permettre à chacun de prendre le risque de la posture réflexive en toute confiance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer d'interroger la réflexivité dans les LéA lors d'un séminaire ou d'une rencontre annuelle.</li> <li>- Développer d'autres représentations graphiques du réseau pour identifier les liens à renforcer dans les relations entre les LéA et : les CARDIE, les ESPE ou les Académies.</li> </ul>
<b>La mise en réseau dans le dispositif des LéA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diverses structures du monde de l'éducation et de la recherche sont en contact dans les LéA : établissements scolaires, associations, équipes et laboratoires de recherche associées à l'IFE, à l'ENS ou externes, cellules CARDIE, ESPE, Partenaires nationaux (villes, entreprises, espaces culturels), européens et internationaux (universités et projets).</li> <li>- 21/27 LéA situés en établissements scolaires ont informé les CARDIE de leur académie et 14/27 actions de recherches sont répertoriées sur la plateforme Expérithèque.</li> <li>- 19/30 LéA sont en contact avec des ESPE, 14/30 LéA y ont dispensé des formations et 11/30 accueillent un stagiaire d'ESPE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier plusieurs acteurs responsables de la mise en réseau du LéA : avec d'autres LéA, avec d'autres équipes de recherche, avec des instances de formation, avec des pilotes du MENESR, etc.</li> <li>- Inclure des liens hypertexte vers le site des LéA sur le site WEB de chaque structure d'accueil, de chaque équipe de recherche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et proposer un « poster » LéA à afficher dans chaque structure d'accueil mais également dans les laboratoires concernés, au MENESR, etc. avec une représentation graphique du réseau et éventuellement l'organigramme du réseau.</li> <li>- Développer une « boîte à outils » pour la communication au sein des établissements d'accueil, et au sein des équipes de recherche.</li> </ul>